

Communiqué de presse
5 décembre 2018

Aésio et Macif signent un protocole d'accord pour la création de leur futur groupe d'assurances mutualiste

Les conseils d'administration des groupes Macif et Aésio ont validé le protocole d'accord qui pose les bases de la création d'un nouveau groupe commun à horizon 2020.

Acteurs historiques de la mutualité, les deux Groupes se sont engagés, depuis le début de l'année 2018, dans une ambition fondamentale : construire un acteur mutualiste de premier plan sur le marché français, capable d'offrir à ses sociétaires et adhérents actuels et futurs un accompagnement complet tout au long de leur vie en matière d'offres d'assurances et de services.

Le nouveau Groupe ainsi constitué :

- servira près de 8 millions de sociétaires, adhérents et clients, particuliers comme entreprises et leurs salariés, sur l'ensemble des domaines de la santé, de la prévoyance, de l'assurance dommages, de l'épargne et de la banque ;
- occupera des positions de leader sur plusieurs marchés : 1^{ère} marque d'assurance automobile (en nombre de contrats)*, 1^{er} assureur en prévoyance accident, 2^{ème} groupe en santé individuelle et collective et 5^e assureur habitation ;
- présentera un chiffre d'affaires supérieur à 8 milliards d'euros et plus de 5,8 milliards d'euros de fonds propres **;
- emploiera près de 14 000 salariés en France.

Ce 4 décembre 2018, les groupes Aésio et Macif ont franchi une étape importante de leur processus de rapprochement avec la signature d'un protocole d'accord qui rassemble les principes de création du Groupe commun :

- un Groupe multi-métiers incarné par une SGAM commune, tête de groupe prudentielle, à laquelle s'affilieront la SAM Macif (porteuse de l'activité IARD) et une UMG rassemblant les mutuelles issues des deux groupes (porteuses de l'activité santé et prévoyance) ;
- un équilibre de gouvernance reflétant les contributions respectives des deux groupes (2/3 pour le groupe Macif et 1/3 pour le groupe Aésio dans la SGAM commune ; 2/3 pour le groupe Aésio et 1/3 pour le groupe Macif dans l'UMG commune), tout en respectant un principe de consensus sur les décisions stratégiques ;
- une ouverture du nouvel ensemble pour accueillir des partenaires désireux de prendre part à l'ambition stratégique exprimée ;
- des assemblées générales constitutives du nouveau Groupe se tenant au plus tard mi-2020, pour permettre aux opérations de structuration interne des deux groupes de se réaliser.

Dans la perspective de la constitution du nouveau groupe, les groupes Aésio et Macif envisagent d'autres chantiers de coopération autour de la diversification (assurance-vie, IARD), de l'offre de soins (réseaux de soins, assistance, Livre III) et du développement en assurances collectives.

Le projet de rapprochement entre les 2 Groupes et toutes les modalités envisagées indispensables seront soumis à l'agrément de l'ACPR et de l'Autorité de la Concurrence au titre du contrôle des concentrations.

Les présidents de la Macif et d'Aésio se réjouissent de cette nouvelle étape dans la construction du Groupe commun.

« Les opportunités de création de valeur et de synergies entre nos 2 groupes sont importantes et notre détermination à les concrétiser dans l'intérêt de nos assurés est plus grande que jamais » déclare Alain Montarant, président du groupe Macif.

« Les travaux de connaissance réciproque menés tout au long de 2018 ont conforté notre conviction que nous menons avec le groupe Macif un projet porteur de sens pour les 2 parties » estime Maurice Ronat, président du groupe Aésio.

A propos du groupe Aésio :

Le [groupe Aésio](#), leader en assurance de personnes, est né le 5 juillet 2016 du rapprochement d'Adréa mutuelle, Apréva mutuelle et Eovi Mcd mutuelle. Il s'agit de la première Union Mutualiste de Groupe (UMG), la forme la plus intégratrice et structurante d'union respectant les normes de Solvabilité 2.

Le [groupe Aésio](#) et ses mutuelles sont animés par un projet commun : construire ensemble un modèle économique et sociétal durable, à travers une performance opérationnelle exigeante, mais surtout par le développement des marchés des grandes entreprises et du courtage et des branches professionnelles ainsi que la diversification des produits et services.

A propos du groupe Macif :

Groupe d'assurances aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5,3 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,2 milliards d'euros en 2017. Plus d'infos sur www.macif.fr.

Contacts presse :

Aésio : Agence Burson-Marsteller i&e : Florence Szczepkowski : 01 56 03 12 53 Véronique Robin : 01 56 03 12 41 aesio.presse@bm.com	Groupe Macif : Gaëlle de Penguern 01 58 45 66 32 06 28 11 56 36 gdepenguern@macif.fr
--	---